

Session 24 Periphuries et espaces périphériques dans les villes européennes du moyen âge et de l'époque Moderne (XV - XIX siècles) : les transformations induites par l'économie

luca mocarelli" <luca.mocarelli@unimib.it

LES *CORPI SANTI* DE MILAN ENTRE XVIIIÈME ET XIXÈME SIÈCLES: AMENAGEMENTS INSTITUTIONNELS ET ORDRE ÉCONOMIQUE.

Après une brève introduction sur la *forma urbis* de Milan, par cette syntétique communication je vais tracer les lignes principales du rapport entre la ville et ses *corpi santi* dans la partie finale de l'âge moderne¹.

Pendant l'âge moderne Milan apparaît formée, en premier lieu, d'un hypercentre, c'est-à-dire la partie de la ville contenue par le cercle des *navigli*, en second lieu d'une bande urbaine entre les *navigli* et les remparts du XVIème siècle et, enfin, d'une ceinture externe aux bastions, nommée les *corpi santi*. L'agglomération et la plupart des gens étaient concentrés surtout dans le noyau centrale de 264 hectares à l'intérieur des *navigli*, où ils y étaient compris les trois quarts des immeubles et le deux tiers des habitants de la ville, outre aux principaux constructions publiques et aux zones commerciales².

La situation de l'enceinte de 560 hectares entre les *navigli* et le bastions, bâtis entre 1548 et 1560 par le Gouverneur Ferrante Gonzaga, résultait très différente. En effet, dans cette zone les espaces verts étaient très nombreux et l'habitat se faisait plus dense seulement près les lignes directrices radiales qui conduisaient aux portes de la ville et, en particulier, autour les courses de Porta Romana, Ticinese et Comasina³.

Au dehors des remparts, il y avaient enfin les *corpi santi*, les établissements compris «dans un cercle d'environ deux milles» autour de la ville, en occupant 63 kilomètres carrés environ⁴. Il s'agissait d'une réalité territoriale qui, au commencement de l'âge moderne, pouvait être déjà identifiée par une propre physionomie et qui, dès cette époque-là, apparaissait être déjà à même de défendre avec succès ses prérogatives et avantages, bien qu'elle n'avait pas de spécifiques organes de gouvernement⁵. Aussi dans ce cas-ci, comme dans les précédents, il n'y avait pas une situation homogène, parce que quelques agglomérations plutôt populeuses, telles que S. Trinità dans le faubourg des marchandes de légumes, dehors de Porta Comasina, S. Gottardo près Porta Ticinese et S. Pietro in Sala dans la circonscription de Porta Vercellina, toutes vivaient avec un habitat plus éparpillé et caractérisé évidemment par le domaine rural, avec dizaines de fermes.

À partir déjà du XVII^{ème} siècle on pouvait observer l'intensification des rapports entre la ville et cette bande suburbaine, un territoire qui devait sa chance surtout au fait de représenter un important point de contact entre réalités économiques et normatives ainsi diverses comme la ville et le monde rural. Mais c'était surtout du XVIII^{ème} siècle que les *corpi santi* commençaient à montrer une croissante vitalité. Pour s'en rendre compte il suffit de se référer à la dynamique démographique de la ville et de ses alentours entre le début du XVIII^{ème} siècle et l'arrivée des Français. Tandis que la population à l'intérieur des murs de la ville est augmentée seulement de 10% entre 1715 et 1816, en passant de 110.595 à 121.600 habitants environ, celle-là des *corpi santi* grandit d'environ 35%, en passant de 13.000 unités à presque 18.000⁶.

Le différentiel dans l'augmentation entre les *corpi santi* et la ville délimitée par les remparts, différentiel qui deviendra encore plus accentué pendant le XIX^{ème} siècle, entraînant une expansion sans précédents, tirée par l'extérieur, impose une attentive réflexion. A tout le moins, à la lumière du fait que la projection de Milan envers l'établissement au dehors des bastions espagnols n'est pas due à la congestion de l'espace intérieur, pas encore édifié d'une façon significative. Il faut, donc, examiner les raisons de la différente dynamique démographique de la ville et des *corpi santi*, en arrêtant notre attention sur celles qui semblent les variables les plus importantes, c'est-à-dire les vicissitudes institutionnelles, étroitement liées au domaine de la fiscalité, et la nature économique des alentours.

Pour ce qui concerne les relations institutionnelles entre Milan et ses *corpi santi*, un point de vue privilégié est représenté du problème de l'autonomie – ou non – du faubourg, comme il avait été posé en termes nouveaux par la réorganisation tribulaire, liée au nouveau cadastre de l'impératrice d'Autriche Marie Thérèse. La réforme fiscale était une intervention qui devait avoir nécessairement des conséquences sur une réalité qui, jusqu'à ce moment-là, apparaît être à même de défendre, avec un succès remarquable, les avantages dont elle jouissait⁷. En effet, les opérations préliminaires du cadastre permettent aussi bien de brosser un tableau précis de la favorable situation des *corpi santi*, que saisir une ambiguïté fondamentale dans la position des propriétaires des terrains situés dans la ceinture extra-urbaine.

Les propriétaires, en effet, au même temps soutenaient la qualité intrinsèquement urbaine des *corpi santi* et de leurs habitants⁸, et insistaient sur le fait que l'union avec la ville pénalisait les *corpi santi* sur le prix du sel et le nivel de l'octroi. En réalité, le but de ces lamentations n'était pas l'obtention d'une égalisation avec les communautés rurales, très peu avantageuse, mais plutôt celui-ci de justifier le maintien d'un régime fiscal favorable. Dans

les *corpi santi*, en effet, on ne payait pas l'impôt personnel et, bien que le classement de l'octroi fût le même que pour la ville, ils y restaient exclus le vin, la volaille et les grains moulus⁹. Le déchaînement du débat en cette phase ne fut pas occasionnel. En effet, en 1757 l'édit thérésien sur les communautés soulevait la question de la considération des circonscriptions à l'extérieur des villes lombardes, ainsi du point de vue institutionnel que fiscal. Toutefois, on n'arrivait pas à une décision définitive, car la cessation de leurs union aux centres urbains, sanctionnée par la rappelée division territoriale et par l'édit du 10 février 1758, restait lettre morte.

En effet, au même temps on avait prévu la réunion de Milan avec son duché sous une seule administration, nommée congrégation du patrimoine, avec une unique caisse pour la dette et la dépense de la ville et de la province. En conséquence, bien qu'il soient désormais repérables du point de vue topographique, grâce à l'achèvement des relevés du cadastre, les *corpi santi* de Milan n'ont pas encore obtenu une autonome identité administrative, en restant soumis aux corps civiques, avec lesquels ont continué à donner leurs contributions¹⁰.

Pour observer un premier important changement dans la condition des *corpi santi*, donc, on a dû attendre le 1781 et une dépêche de Joseph II, qui a leur imposé une «administration économique communautaire séparée de celle de la ville». Les *corpi santi* ont ainsi devenus une municipalité divisé de celle de la ville et avec ses propres fonctionnaires et mutations importants de point de vue fiscal. La cessation de l'obligation des factions au service du chateau, de ce moment toutes endossées aux citoyens, allait de pair avec la perte du dégrèvement du 15% de la charge réelle sur les estimés. On accordait contemporanément aux habitants de la ceinture extra-urbaine de payer seulement la moitié de l'impôt personnel, en compensation de la plus grande charge qu'ils devaient supporter sur l'octroi et le prix du sel, en comparaison aux communautés rurales¹¹.

Mais il a été seulement avec la tumultueuse époque française que le rapport entre la ville et ses *corpi santi* a enregistré des changements fondamentaux, spécialement après la loi du 24 juillet 1802; elle, en les promouvant à commune autonome de première classe, privait Milan pour la première fois «aussi de la contribution de tous le territoire de la province, que de la traditionnelle suprématie sur la campagne»¹². Il n'a pas été par hasard, exactement de ce moment-là, qu'il commence un intense débat, entre l'administration de la ville, les propriétaires terriens et les hautes fonctions de l'Etat, sur les moyens par lesquels on devait articuler et structurer les relations entre la ville de Milan et ses alentours.

Selon les administrateurs milanais l'unique solution était d'aggréger une fois encore les *corpi santi*, pour repartir d'une façon plus équitable la charge fiscale qu'autrement aurait grevée d'une forme excessive sur les habitants à l'intérieur des bastions. Dans tous les cas, pour voir un coup de barre vers la direction désirée par l'administration milanaise, on a dû attendre le décret du 14 juillet 1807, qui sanctionnait l'union des *corpi santi* à la ville¹³. En outre, cette décision gouvernementale a changé les termes de la discussion en cours, en devenant centrale la définition de l'extension territoriale, que la nouvelle municipalité de Milan devait atteindre.

Le suivant arrêté exécutoire aurait sanctionné, le 8 février 1808, une agrégation très vaste, en joignant à la ville les communautés comprises «dans le cercle de quatre milles, en fixant comme son centre la tour de la place des marchands de la ville». Le résultat de la disposition était que bien 35 établissements allaient à faire partie de Milan et des *corpi santi* traditionnels, si que l'assiette s'élevait à 8.142.417 écus, tandis que celle de la seule ville emmurée dépassait de peu les 4.588.000 écus¹⁴.

Les raisons pour une circonscription si étendue étaient surtout fiscales, en ligne avec les auspices des administrateurs milanais. Le but, en effet, c'était de repartir sur les environs une partie des charges endossées sur les habitants de la ville dans les remparts, acte considéré complètement légitime, parce que la proximité à une grande ville donnait aux habitants des *corpi santi* pas seulement des bénéfices économiques, comme l'obtention de salaires plus hauts et la «plus grande aisance de fumier, le plus grand issue et plus haut prix de leurs produits, avec d'inférieurs frais de transport», mais aussi tous ces avantages qui venaient de la chance de jouir de biens qu'on pourrait définir sociaux. En effet, les habitants des faubourgs bénéficiaient «des chirurgiens, des hôpitaux, des écoles de la ville, des secours dans le cas d'incendie... des plus rapides effets de la surveillance de la police et, enfin, de *tous les biens de la ville* (mon italique), bien que tous les soirs ils puissent rentrer chez eux»¹⁵. C'est-à-dire, chez une réalité dans laquelle le coût de la vie et des locations était décidément plus petit que dans la ville emmurée.

Devant les instances éminemment fiscales des administrateurs citoyens, on avait les revendications des propriétaires des *corpi santi*, qui ne voulaient pas perdre les avantages inhérents à la condition de commune limitrophe à une grande ville, mais avec une certaine autonomie. On ne doit pas considérer que cette opposition refléchit quelques divisions entre le patriciat citoyen et les notabilités rurales, parce que c'étaient presque les mêmes personnes qui siégeaient dans les conseils municipaux de la ville et des *corpi santi*, c'est-à-dire ces grands

propriétaires milanais qui possédaient aussi la plus grande part des terres et des fermes des alentours. En conséquence, le différend était alimenté par la diverse orientation des membres de l'aristocratie milanaise, qui étaient partagés entre ceux qui croyaient plus correct placer le salut du bilan municipal, autrement destiné au collapsus, avant ses intérêts, et ceux-là, au contraire, qui entendaient sauvegarder ces derniers-ci. La défaite des propriétaires moins attentifs au destin du commun a été, en tous cas, seulement provisoire, parce que, en quelques années, après le retour des Autrichiens, il entra en vigueur un compartimentage territorial qui prévoyait de nouveau la séparation des *corpi santi* de la ville, et qui restait en exécution jusqu'à l'année 1873¹⁶.

La énergique lutte conduite pour reconquérir l'autonomie, et la conséquente condition d'avantage fiscal, dépendait de la conscience qu'exactement la présence d'un octroi moins onéreux, en regard de celui citadin, était le fondement d'une plus accentuée croissance démographique de la bande autour de la ville. Ce fait-là y rendait possible un coût de la vie inférieur en comparaison à celui de la ville emmurée, pas seulement en regard aux denrées alimentaires, mais aussi pour les immeubles d'habitation. Ainsi, déjà au XVIIIème siècle on peut reconnaître un bon nombre d'habitations en location, en particulier dans la zone des *corpi santi* de Porta Comasina et Porta Ticinese, où la pression de la demande rendait très fréquents les cas de sous-bail de part de sujets qui louaient les immeubles des domaines ruraux, à leur tour pris en location des grands propriétaires terriens¹⁷.

De toute façon, les attraits des *corpi santi* ne dépendaient seulement de conditions plus favorables en regard au coût de la vie. Une fonction importante était jouée aussi par leur considérable vitalité économique, donnée en premier lieu par leur vocation agricole. Les environs, en particulier ceux à midi, en effet représentaient une importante zone de approvisionnement pour le noyau centrale de la ville, aussi grâce à l'avantage que le voisinage donnait, en termes de réduits frais de transports. Dès le Moyen Age, donc, le faubourg se montre constellé de grands vergers et aussi par la suite il était caractérisé de la présence de grands complexes fonciers qui produisaient pour le marché: pour la plus grande part il s'agissait de propriétés d'abbayes, monastères, nobles et lieux saints, comment il est confirmé par le cadastre de Charles VI¹⁸.

Le relevé commencé à ce moment-là permit de vérifier aussi que les différentes répartitions des *corpi santi* avaient caractéristiques diverses en regard aux dimensions et à la distribution par propriété. La mesure moyenne des pièces de terre allait en effet de 16 perticas dans les *corpi santi* de Porta Comasina à 32 de Porta Orientale; tandis que la dimension moyenne par

propriétaire était comprise entre 57 perticas de Porta Comasina et 196 de Porta Vercellina¹⁹. En outre, les *corpi santi* étaient un territoire où le marché de la terre résultait plutôt vif. Entre le relevé du cadastre commencé par Charles VI et celui terminé par sa fille Marie Thérèse, c'est-à-dire en peu plus que vingt années, une surface d'environ 12.000 perticas a changé propriétaire: presque le 13% des fonds recensés.

Une fois en plus, on enregistre différences significatives entre les diverses zones des alentours, car on passe de 8% environ de Porta Ticinese et Porta nuova, où en conséquence il y a une certaine stabilité, jusqu'à 17% de Porta Comasina et 24,5% de Porta Romana²⁰. C'est digne d'être remarqué le fait que'on a pu observer, déjà en cette phase, à côté de mutations de terres entre personnes appartenantes à la même classe, aussi des considérables transferts de propriété de noble à non nobles, probablement à cause de l'impossibilité des premiers de rendre des prêts, contractés avec les seconds pour affronter des particulières conjonctures familiales²¹.

Du reste, les pièces de terre dans les *corpi santi* trouvaient un facile placement, parce que le voisinage de Milan grandit beaucoup leur valeur, presque doublée en regard à celle des terrains analogues plus loins de la ville. Les prix moyens résultent entre 15,8 écus par pertica à Porta Ticinese et 24,2 écus à Porta Romana, qui était justement la zone où on enrégistrait la plus frénétique activité d'achat et vente²².

Sans doute, ces différences réfléchissaient aussi le divers degré de développement des réalités agricoles des environs, qui transparait des témoignages recueillis en 1724, à l'occasion du relevé du cadastre, et unanimes en attestant la présence, à Sud de Milan, d'une agriculture avancée et intégrée au marché par une capillaire diffusion des affermages payés en argent, dont l'application s'étendait pas seulement aux terrains de grandes dimensions, mais aussi à ceux de mesure modeste. La situation dans la zone à Nord de Milan était différente, parce qu'on payait encore en nature une partie du loyer dans les *corpi santi* de Porta Vercellina, tandis qu'en plusieurs d'autres on a relevé des solutions propres de baux mixtes, pratiqués en dépendance de la présence des mûriers, qui étaient beaucoup plus cultivés ici que dans les environs méridionaux de la ville²³.

Cet ordre agricole semble-t-il être exactement la raison d'une plus grande croissance des *corpi santi* à Sud de la ville, et en particulier du faubourg de Porta Ticinese, où outre un tiers de la population extérieure résidait à la fin du XVIIIème siècle²⁴. Bien qu'il y eût là un tableau indiscutablement agricole, à une pareille situation pourrait-il avoir contribué aussi le fait que les *corpi santi* de Porta Ticinese représentaient un contexte très favorable à

l'établissement d'activités de transformation, car ils contenaient à leur intérieur le crucial raccord hydraulique, créé par la confluence du système urbain des *navigli*.

La présence de liens et obstacles pour l'exploitation des eaux à l'intérieur de la ville emmurée avait amené, dès Moyen Age, à déplacer plusieurs activités manufacturières aux *corpi santi*, où il y avait moins restrictions et plus grandes chances de leur emploi avec fins meuniers et industriels. On a ainsi consolidé un noyau d'installations qui avait une certaine importance et qui se concentrait surtout dans les *corpi santi* de porta Ticinese et Porta Lodovica. On peut tirer cette conclusion ainsi d'un relevé de 1714, même si partiel²⁵, que des suivantes enquêtes censitaires. En 1726, en effet, dans cette zone suburbaine on pouvait compter 31 moulins, 8 foules pour papier et 4 fours, c'est-à-dire plus de deux tiers de toutes les installations recensées, outre à 11 auberges et 18 blanchisseries, tandis qu'en 1752 il y avait encore 23 moulins, 9 foules, un four, 12 auberges et 40 immeubles utilisés comme blanchisseries²⁶.

Outre aux activités meunières et aux travaux du papier, dans les alentours de la ville on avait fixé aussi des installations textiles. Dès 1764 la compagnie des fermiers avait établi aux *corpi santi* de San Babila une usine pour le blanchiment des toiles, par la suite achetée par Marietti qui y employait encore 30 personnes en 1783²⁷. Au même temps on pouvait observer un noyau pas négligeable pour la texture des toiles de lin, qui comptait en 1781 une centaine de métiers, la moitié desquels était placée dans le populeux bourg de San Gottardo²⁸.

Toutefois, c'était pendant le XIXème siècle et surtout dans sa seconde moitié que cette vocation manufacturière prévalait, par rapport avec la croissance industrielle de la zone de Milan, et se traduisait aussi en une expansion démographique sans précédents des *corpi santi*. En tous cas, on commença à entrer dans un monde différent, celui-là d'une nouvelle ville productive, modelée par la transformation industrielle. Ça aurait aussi sanctionné, à court terme, une différente valeur de l'hégémonie de la ville sur son territoire. Une hégémonie pas plus fondée sur l'immunité et le privilège, comme il arrivait pendant l'ancien régime économique, mais sur la concentration des forces productives et des nouveaux moyens de production dans les grands espaces urbains.

¹ L'interprétation plus accréditée, pour ce qui concerne cette définition, se réfère à l'usage, établi au temps de Milan romaine, d'enterrer les premiers martyrs chrétiens au dehors des remparts, longe les voies qui se dirigeaient vers la campagne. Ces martyrs chrétiens étaient considérés «Saints» et les plus fameux vénérés dans les basiliques, naturellement à l'extérieur de la ville.

² Selon A. PILLEPICH, *Milan capital napoléonienne 1800-1814*, Paris 2001, p. 22, le coeur de la ville, compris à l'intérieur du cercle du *naviglio*, comprenait presque le 80% des rues et des immeubles.

³ Encore en 1727 le relevé du cadastre commencé par Charles VI mettait en évidence que, à l'intérieur de la ville emmurée, plus du 30% de la surface urbaine était occupé par potagers et jardins, presque totalement placés entre la fosse intérieure et les remparts (cf. «Ortaglie e giardini entro le mura della città di Milano», compilé le 22 décembre 1727, en ASMi, *Catasto*, c. 3410).

⁴ Pour la définition des limites des corpi santi v. la réponse donnée le 16 septembre 1751 par le chancelier des corpi santi Giovanni Battista Balestrieri aux 45 questions posées par le comité pour le recensement en ASMi, *Catasto*, c. 3059. Une fois terminé le relevé, on a attribué aux corpi santi un territoire de 97.417 perticas (6.379 hectares environ) et un assiette de 1.821.364 écus, équivalent au 41% de celui de la ville, fixé en 4.355.811 écus (cf. le tableau de récapitulation, *ibid.*, *Censo*, p.a., c. 1521).

⁵ Les *corpi santi* sont nommés, par exemple, dans un document de l'11 avril 1557, qui concédait à la ville de Milan la faculté d'imposer «une perception de 1.500 écus sur le terrain des *corpi santi*» (*ibid.*, *Censo*, p.a., c. 1549). Indicative des espaces de l'autonomie de la circonscription extérieure c'est la requête, faite le 5 octobre 1607 par les habitants des faubourgs hors de Porta Comasina et de Porta Ticinese, de pouvoir nommer deux représentants de leur *corpo*, les quels discutèrent avec la municipalité de Milan autour le problème de la répartition de l'imposition, parce que les propriétaires de biens au dehors des remparts entendaient suivre par «leur droit que leur maisons et boutiques ne doivent se soumettre à aucune taxe» (*ibid.*, *Senato deroghe*, c. 48).

⁶ Au regard cf. L. MOCARELLI, *Una realtà produttiva urbana nel secolo dei lumi. Milano città atelier*, Brescia, 2001, p. 203 con F. DELLA PERUTA, *Milano lavoro e fabbrica 1815-1914*, Milano, 1987, p. 19.

⁷ Il suffit de rappeler l'issue du différend surgi en 1713, quand l'avocat fiscal de Milan, devant ultérieures requêtes du trésor public, a proposé d'«imposer quelques impositions sur les terrains, boutiques et maisons pas destinés à la cultivation dans les *corpi santi*». Sa suggestion, en effet, a toute de suite échouée à cause «de l'empêchement très contraire», constitué par la évidente opposition des propriétaires des *corpi santi*, qui pouvaient «alleguer la résistance des lois, des statuts et ordres impériaux» à pareilles nouveautés (cf. le mémorial s.d. mais 1713, envoyé par la Città di Milano à Sua Altezza Serenissima, en ASMi, *Censo*, p.a., c. 1520).

⁸ En effet, comme il avait été relevé par Giovanni Battista Balestrieri dans ses réponses, déjà rappelées avant, au comité pour le recensement, dans les alentours il n'y avaient pas perticas classées ruraux, mais seulement civiles, les artisans et les manufacturier contribuaient à l'imposition par les corporations citadines de leurs professions, les habitants étaient appelés sous les drapeaux de la milice urbaine.

⁹ Cf. le mémorial imprimé étendu par l'avocat Porro pour compte des *corpi santi* en 1751, *ibid.*, c. 1521.

¹⁰ Pour ce qui concerne le régime fiscal, les principaux changements apportés par l'introduction du cadastre paraissent avoir été l'introduction de l'impôt personnel et la concession par le comité du recensement d'un dégrèvement du 15% de l'impôt foncier, en compensation du fait que les amodiataires et les habitants des *corpi santi* devaient et mettre à disposition du chateau leurs force-travail et bétail.

¹¹ Au regard on renvoie aux observations du 6 mai 1782 dans l'écrit du magistrat de la Chambre, en ASMi, *Censo*, p.a., c. 1549. Si, de toutes façons, ces changements administratifs n'ont pas provoqué lamentations particulières de part de la ville de Milan, il était simplement dû au fait qu'il restait en vigueur quant établi en 1758. Les *corpi santi*, comme toutes les autres communautés de la province, auraient continué, par leur impôt foncier, à contribuer aux dépenses de Milan, calculées par un unique bilan. Pour les dépenses locales, au contraire, les *corpi santi* pouvaient compter sur le produit de l'impôt personnel et sur la possibilité d'appliquer des centimes additionnels sur l'impôt foncier (v. en propos l'intervention du conseiller Gallino au Conseil d'Etat le 28 janvier 1806, *ibid.*, p.m., c. 1372).

¹² Cf. E. PAGANO, *Il Comune di Milano nell'età napoleonica (1800-1814)*, Milano, 1994, p. 166.

¹³ La loi (en ASMi, *Censo*, p.m., c. 660) fixait que «à toutes les municipalités emmurées» fût «donné et, où c'est nécessaire, dilatée la circonscription éternelle, avec lequel ils forment un seul et commun individu». L'étendue à rejoindre était laissée à la discretion du gouvernement.

¹⁴ Cf. le tableau s.d. mais de 1808, *ibid.*

¹⁵ Cf. l'intervention cité du conseiller Gallino du 28 janvier 1806.

¹⁶ L'arrêté imperial du 12 février 1816 (v. *Atti del governo di Lombardia. Parte prima dal primo gennaio al 30 giugno 1816*, Milano 1817, p. 62) activait le nouveau département à partir du 1^{er} mai.

¹⁷ Celle de «louer le nombre plus grand possible de maisons... et les sous-louer séparément avec des loyers excessifs aux pauvres artistes» était une pratique diffusée et désapprouvée par les autorités, pas seulement parce qu'elle avait comme fondement le désir d'«un surabondant profit», mais surtout parce que ça passait à dépens du petit peuple, «digne de tous les secours d'équité» (cf. l'édit du 15 mars 1773, qui permettait de sub-louer une seule habitation, à condition qu'il arrivât par «convenables loyers», *ibid.*, *Gridario Greppi*, vol. V).

¹⁸ Les plus grands propriétaires terriens dans les *corpi santi* étaient en effet ceux indiqués dans le tableau suivant:

<i>Corpi santi</i>	Plus grands propriétaires	N. portion	Surface (perticas)	Valeur capital (écus)
Porta Orientale	Abbaye de Malnoè	56	2.459	42.839
	Comte Giulio Visconti	22	1.179	22.059
	Carlo Maria Toscano	16	1.177	26.874

Porta Comasina	Conte Giuseppe Simonetta	19	679	11.378
	Fabrique du Dôm	19	615	9.762
	Frères Lonati	15	509	7.541
Porta Nuova	Duc Serbelloni	27	870	13.979
	Marquis Pozzobonelli	20	660	14.607
	Comte Carlo Annoni	11	264	4.880
Porta Vercellina	Abbaye di S. Vittore	113	4.380	66.903
	Comte Angelo Crivelli	32	1.697	36.304
	Marquis Giorgio Clerici	31	1.660	31.759
Porta Ticinese	Abbaye du Gratosoglio	55	3.273	46.531
	Lieu saint de S. Corona	82	2.383	43.558
	Monastère S. Maria Vetere	31	1.850	28.845
Porta Romana	Comte Federico San Secondo	10	916	16.171
	Chapitre de S. Nazaro	10	620	15.340
	Marquis Pietro Goldoni	3	525	11.327

Source: ASMi, *Catasto*, c. 2258

¹⁹ Le tableau global était le suivant: à Porta Orientale la mesure moyenne par pièce de terre résultait de 32 perticas et celle par propriétaire de 180 perticas, à Porta Comasina respectivement était de 16 et 57 perticas, à Porta Vercellina et Jardin du Château de 27 et 196, à Porta Nuova de 22 et 110, à Porta Ticinese de 25 et 165, enfin, à Porta Romana de 27 et 93 perticas (cf. les données en ASMi, *Catasto*, c. 2258).

²⁰ Dans les *corpi santi* de Porta Romana 1.798 perticas sur 7.325 ont changé de propriété, tandis qu'ils étaient 1.950 sur 11.376 à Porta Comasina. On peut le déduire des sommaires qui mettent en comparaison le relevé de Charles VI avec celui de Marie Thérèse, *ibid.*, c. 2324.

²¹ En cet regard, il apparaît exemplaire le cas des comtes Simonetta. En effet, tandis que Giacomo a cédé 147 perticas au sénateur Bolagnos dans les *corpi santi* de Porta Romana, 512 perticas à Giuseppe Sanclerio dans les *corpi santi* de Porta Vercellina et 71 perticas à Gerolamo Calvi dans les *corpi santi* de Porta Comasina, Annibale a vendu 99 perticas à Francesco Fontana dans les *corpi santi* de Porta Vercellina, et bien 744 perticas au marquis Gerolamo Erba dans les *corpi santi* de Porta Ticinese. Donc, sur un total global de 1.573 perticas vendues, 682 ont été cédées à pas nobles.

²² Une valeur si élevée trouve sa raison d'un côté dans une plus grande présence de terrains précieux, tels que les prairies arrosées et à marcite, de l'autre à la qualité intrinsèquement supérieure avec regard à celle de fonds analogues d'autres zones suburbaines.

²³ Cf. en propos les documents dans ASMi, *Catasto*, c. 3337.

²⁴ En 1798 en effet, ils reçurent 6.257 habitants sur 17.700 environ attribués aux *corpi santi* (cf. les listes fournies, pendant l'année IV de la république, en suite à une requête du bureau de recensement, en ASCMi, *Località milanesi*, c. 261).

²⁵ Selon les relevés confiés aux anciens des diverses circonscriptions – arrivés à nos jours seulement avec référence à la zone des *corpi santi* de Porta Ticinese et Porta Orientale – dans la «cure de S. Gottardo hors des murs» Ils y étaient présents 18 blanchisseries, 12 moulins, 8 auberges, 3 fours, 2 foulés, outre à 126 boutiques (cf. la note de l'ancien Giuseppe Reina, 31 janvier 1714, en ASCMi, *Località milanesi*, c. 142).

²⁶ Cf. la documentation en ASMi, *Catasto*, cc. 2891 et 1848.

²⁷ Cf. le «Ruolo personale della parrocchia di S. Babila di fuori e corpi santi sotto questo giorno 20 dicembre 1770», dans ASMi, *Popolazione*, p.a., c. 9, avec la relation de De Rosales, appelé à renseigner le gouvernement sur les protestations du même Marietti pour la présence, en violation des dispositions de loi, de rizières voisin à son établissement, en causant des dommages à la santé de ses ouvriers (cf. son écrit du 2 août 1783, *ibid.*, *Agricoltura*, p.a., c. 66).

²⁸ Selon le relevé accompli dans cette année-là (cf. *ibid.*, *Commercio*, p.a., c. 4), ils y avaient 278 métiers à l'intérieur des bastions, tandis que dans les *corpi santi* on en pouvait compter 97, ainsi distribués: 50 à S. Gottardo, 20 à S. Trinità au bourg des marchands de légumes, 9 à S. Pietro in Sala et S. Maria di Calvairate, 5 à la Barona et 4 à Malnoè.